

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 20 oct.)

Départs de Saumur pour Nantes.
6 heures 29 minut. soir, Omnibus.
3 — 45 — — Express.
3 — 20 — matin, Express-Poste.
10 — 23 — — Omnibus.
Départ de Saumur pour Angers.
8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départ de Saumur pour Paris.
2 heures 12 minut. soir, Express.
11 — 51 — matin, Omnibus.
6 — 6 — soir, Omnibus.
9 — 20 — — Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Tours.
7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.
Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

La chambre de Lords et la chambre des Communes, dans la séance du 9 février, ont discuté incidemment deux questions concernant la Perse et les Principautés danubiennes. Sur ce dernier point, lord Lyndhurst s'adressant au comte de Clarendon lui a demandé ce qu'il pensait de la note du *Moniteur* en faveur de l'union de la Moldavie et de la Valachie. Le chef du Foreign-Office s'est borné à répondre qu'il avait lu « avec surprise » la note en question, mais que le Divan moldo-valaque pourrait discuter librement le système exposé par la note de la feuille officielle de Paris. Lord Lyndhurst avait cru devoir signaler la capitale de la France comme étant à l'heure qu'il est un véritable foyer d'intrigues où agissaient notamment divers princes des provinces danubiennes; lord Clarendon n'a pas cru devoir le suivre sur ce terrain.

A la chambre des Communes, le conflit anglo-persan a été traité d'une manière plus approfondie: M. Layard a demandé au premier lord de la Trésorerie si Ferouck-Khan, qui est actuellement en négociation avec lord Cowley est muni des mêmes pleins-pouvoirs dont il était porteur à Constantinople, et à quelle époque le ministre compte déposer sur le bureau les papiers relatifs à la guerre actuelle avec la Perse. M. W. Smith, en l'absence de lord Palmerston a répondu en ces termes:

« Je crois Ferouck-Khan porteur des mêmes pouvoirs pour négocier à Paris que ceux dont il était porteur à Constantinople, avec cette différence cependant qu'à Constantinople il pensait devoir demander de nouvelles instructions à son gouvernement avant de conclure un arrangement définitif. Il a correspondu, en conséquence, avec son gouvernement à ce sujet, et, en attendant, il s'est rendu à Paris en mission spéciale. Depuis son arrivée dans cette capitale, il y a tout lieu de croire qu'il a reçu des réponses catégoriques à ses demandes, et j'espère que les négociations actuellement pendantes aboutiront à une heureuse conclusion.

» Le gouvernement pense, en conséquence, qu'il n'est pas désirable que les papiers relatifs à la Perse soient produits aussitôt qu'il en avait eu d'abord l'intention. Je demanderai à la Chambre quelque indulgence à cet égard, mais si l'on peut dans ces papiers relatifs à la guerre, faire un choix de nature à ne pas porter préjudice aux négociations. Ce choix sera fait et les papiers seront produits la semaine prochaine. »

M. Layard s'est réservé le droit de renouveler sa motion concernant le dépôt des pièces diplomatiques relatives à cette affaire; mais l'incident, après la parole si assurante de M. W. Smith ne pouvait plus avoir de suites.

Peu d'instants auparavant, M. Disraëli avait annoncé qu'il reviendrait prochainement sur le traité secret qui avait été conclu entre la France et l'Autriche, à propos de la Lombardie. Il faut donc s'attendre à un nouveau débat sur ce point. — Havas.

Nous apprenons que des négociations se poursuivent depuis assez longtemps entre la Prusse et l'Autriche, sur une proposition à faire en commun à la Diète de Francfort, concernant la question danoise. La réponse du cabinet de Copenhague aux dernières notes des puissances allemandes n'est pas encore arrivée, mais on sait parfaitement quel en sera le contenu.

C'est à tort qu'on a parlé des difficultés qui se seraient élevées sur la question des phares dans le règlement du péage du Sund. Ces difficultés proviennent des Etats de second ordre. On dit que la Belgique, le Brésil, Naples, l'Espagne, le Portugal et peut-être la Sardaigne ne promettent pas d'une manière positive le paiement de l'indemnité qui leur est demandée. — Havas.

L'arrivée du colonel de Manteuffel à Berlin ne se rattache pas, comme on l'a supposé, à l'affaire de Neuchâtel. Le cabinet de Berlin ne paraît pas avoir l'intention de hâter le règlement de l'affaire de la Principauté par la formation d'une commission

spéciale, d'autant moins que l'indisposition de M. de Hazfeld n'est pas assez grave pour qu'il en résulte des retards et que le retour de M. de Rosenberg, secrétaire de légation à Paris, offre l'occasion d'y envoyer des instructions détaillées. C'est sans fondement qu'un journal a annoncé que M. d'Alvensleben serait probablement chargé des négociations relatives à la question de Neuchâtel. On assure que le colonel de Manteuffel remplacera le général de Scholer comme rapporteur militaire de S. M. et qu'il restera ainsi à poste fixe à Berlin.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

« Marseille, 9 février. — Le *Thabor* apporte des nouvelles de Constantinople, du 2 février.

» Un régiment de dragons a été formé avec les débris de la légion polonaise. Le Sultan a reçu M. de Thouvenel et a félicité chaleureusement le gouvernement de Napoléon III à l'occasion de l'heureuse conclusion des négociations réglant définitivement la frontière de Bessarabie et la restitution de l'île des Serpents.

» Les Russes semblaient marcher en avant pour pénétrer en Perse. Le ministère persan était divisé au sujet de la disparition d'une somme de 60,000 tomans. Hussein-Ali-Khan, ministre des finances, avait évité une disgrâce, à l'aide de la protection de son père.

» Le gouverneur de Tabris a appelé une garnison à Maraca, pour contenir la population soulevée. Aussitôt après le départ de la garnison, les tribus de Bakarlou et de Mouskadoum ont envahi Maraca et saccagé les mausolées.

» Quinze bâtiments anglais sont arrivés à Bender-Habbas et achètent à Bagdad des approvisionnements. »

« Londres, 9 février. — Lord Palmerston est indisposé.

» M. Disraëli a annoncé dans la chambre des Communes, que le lendemain il fera une déclaration relative au traité secret de l'Autriche avec la

FEUILLETON

LE CHATEAU DE MONTBRUN.

(Suite.)

— Ah ça, mais, demanda Petit-Basque, de quoi diable t'accuses-tu dans cette affaire? Cap de Dieu! A la manière dont tu parlais tout-à-l'heure, je croyais que tu avais au moins coupé l'enfant en morceaux pour en faire un sortilège, et tu as été sage comme un saint de cathédrale... Où donc est le méfait qui trouble ta conscience? — J'ai gardé les parchemins de l'abbé, reprit Godefroy d'un ton sombre, et je n'ai pas cherché à rejoindre le capitaine Tempête... Peu de temps après la prise du Châlard, il quitta l'armée de Chandos, et il se retira dans un pays éloigné. — Eh! que diable voulais-tu faire de ces paperasses? tu n'es ni clerc ni savant... — Tu ne m'as pas compris, compagnon; cet insolent capitaine Tempête m'avait frustré de ma prise pour gagner une forte rançon. Or, si je lui avais remis les parchemins constatant la haute origine et les droits de l'enfant à un riche héritage, le capitaine en eût tiré sans doute grand profit, ce que je ne voulais pas. Ma haine pour Tempête est retombée sur le pauvre innocent... s'il existe encore, il a sans doute, par ma faute, mené une existence misérable. Bien souvent, dans mes nuits de veille au camp et dans les forteresses, j'ai pensé au tort que j'avais eu de punir l'orphelin du Châlard de la brutalité de l'officier!... Si je vis, je ferai certainement un pèlerinage à

Saint-Jacques-de-Compostelle, pour demander pardon à Dieu de ce péché!...

— Petit-Basque ne semblait pas prendre cette révélation au tragique comme son lugubre compagnon.

— Par Saint Gaspard! reprit-il d'un ton léger, je ne vois pas de quoi tant se lamenter!... Merci cependant de ta confession, camarade, et si tu as besoin de mon absolu, je te la donne de bon cœur; mais en quoi puis-je te servir autrement.

Le routier regarda autour de lui avec défiance avant de répondre.

— Quand demain tu me verras renversé par terre, reprit-il à voix basse, et quand j'aurai reçu ma dernière blessure, tu chercheras là, dans mon justaucorps de chamois, sous mon armure; tu y trouveras une bourse pleine d'or et le paquet de parchemins... — Quant à l'or, je ne serai pas embarrassé d'en trouver l'emploi, dit Petit-Basque avec vivacité; mais, saint Denis! que ferai-je de ces parchemins? je ne sais pas lire. — Ni moi, camarade; aussi j'ignore absolument ce qu'ils contiennent... je n'ai voulu les confier à personne, de peur d'indiscrétion... Si le capitaine Bonne-Lance avait été plus affable et moins mystérieux avec nous autres, je me fusse peut-être adressé à lui... mais, seul au monde, tu connais ce secret; et si je n'avais la certitude de ma fin prochaine, je l'eusse peut-être gardé toujours. Laisse-moi donc achever... Après ma mort, tu t'empareras des parchemins, et tu t'en iras au Châlard, non loin d'ici; tu prendras toutes les informations nécessaires pour sa-

voir qui était cet enfant disparu. Si tu le découvres, tu lui rendras ledit paquet, et probablement tu recevras une bonne récompense. Si tu n'as de lui aucune nouvelle, après une année de recherches, tu jetteras les titres au feu, et tu prieras Dieu pour mon âme.

Un profond soupir sortit de la poitrine du Sermonneur.

— Sois tranquille, camarade, reprit le Petit-Basque, je tiendrai mon serment, de par saint Gaspard! Et, dis-moi, la bourse... cette bourse dont tu parlais... est sans doute bien garnie?... la mienne est vide, vois-tu; et si je dois courir le pays en quête de cet inconnu... — Elle est bien garnie, et tu ne l'attendras pas longtemps! — Ne dis pas cela, ami Sermonneur, répliqua le Basque avec une tristesse hypocrite; il ne faut pas écouter ces folles idées. Avant de rendre ton âme à Dieu, tu auras encore le temps de vider plus d'un flacon et de faire mordre la poussière à plus d'un brave ennemi!...

Le Flamand le regarda avec étonnement.

— Ne t'ai-je pas dit que j'étais *foy*? reprit-il d'une voix grave; le présage ne ment pas... Je mourrai demain...

Petit-Basque n'était peut-être pas à bout de ses consolations, lorsqu'une rumeur s'éleva tout-à-coup dans le camp. Les routiers, en sentinelle autour des palissades, venaient de donner l'alarme; la voix sonore du capitaine Bonne-Lance appelait les travailleurs. Le Sermonneur parut oublier aussitôt les pressentiments sinistres dont il était accablé: il se leva brusquement, et ordonna

France au sujet des possessions autrichiennes en Italie.

« M. Smith a annoncé que les instructions dont Ferouck-Khan est porteur, sont plus complètes que celles dont il était porteur à Constantinople. »

« Londres, 10 février. — Le gouvernement présente un bill amendant l'ancien système de transportation.

» Cette mesure a été généralement approuvée. Le bill a été lu pour la première fois.

» Dans la séance de la chambre des Lords, le comte Clarendon a promis le dépôt de documents relatifs aux guerres de Chine et de Perse. »

« Marseille, 10 février. — Les journaux d'Athènes, du 3 février, annoncent que les troupes anglo-françaises ont reçu leur ordre de départ. Les mêmes feuilles repoussent avec vivacité les attaques du *Morning-Post* contre le Roi et la Reine de Grèce, et récriminent contre les illégalités commises par les autorités anglaises dans les îles Ioniennes.

» En Perse, le général Bubler a été envoyé sur le théâtre de la guerre, mais il a laissé Hérat et Candahar en bon état de défense. Les Persans ont été fort exaltés par l'invasion anglaise. Une vive agitation existe dans la province d'Ourmihah. On a reçu aussi la confirmation d'une révolte à Macara. Les insurgés ont saccagé la ville. Quinze bâtiments anglais sont mouillés devant Bender-Abbas.

» La Palestine est pacifiée. » — Havas.

EXTÉRIEUR.

PRUSSE. — Des lettres particulières de Berlin annoncent que l'opposition contre les nouvelles lois financières, proposées par le gouvernement prussien, commence à se manifester aussi dans les corps municipaux. Dans plusieurs grandes villes de province, les autorités municipales ont formé des commissions chargées de rédiger des pétitions contre les projets. Le commerce de Berlin a également adressé à la chambre des députés une pétition demandant le rejet de ces lois. (Constitutionnel.)

BELGIQUE. — M. le comte Félix de Mérode, l'un des chefs du mouvement qui a séparé la Belgique de la Hollande, en 1830, vient de mourir à Bruxelles; il était ministre d'Etat et membre de la chambre des représentants. M. Félix de Mérode était le troisième fils du comte de Mérode-Westerloo, prince de Rubempré et de Grimberghe, grand d'Espagne de 1^{re} classe, ancien sénateur du premier Empire.

M. Félix de Mérode siégeait à la droite de la chambre des représentants, qui perd en lui l'un de ses principaux chefs. *L'Indépendance* termine en ces termes la notice qu'elle lui consacre :

« La patrie, qui n'oublie pas les noms de ceux qui l'ont faite libre et grande, inscrira celui du comte Félix de Mérode au premier rang des fondateurs de notre nationalité. » (Constitutionnel.)

GRÈCE. — On lit dans le *Times* :

« Une correspondance particulière d'Athènes, en date du 28 janvier, annonce que les puissances protectrices ont fait certaines propositions au roi Othon

relativement à ses finances et qui ont été acceptées par Sa Majesté. Les puissances ont, en outre, requis que le roi changeât ses ministres et en nommât d'autres mieux disposés vis-à-vis des gouvernements occidentaux. Le roi a consenti à ces arrangements, mais à la condition que les troupes étrangères évacuèrent avant tout le Pirée. »

RUSSIE. — On écrit de Saint-Petersbourg, le 2 février, à l'agence Havas :

« Nous avons déjà dit que notre ambassadeur à Naples, M. de Kokockine, a reçu ordre d'insister sur la nécessité de mitiger la politique intérieure. En même temps, il s'est efforcé de préparer la reprise des relations diplomatiques entre le royaume de Naples et les puissances occidentales. Le baron de Canitz et Dalwitz, ministre de Prusse à Naples, a appuyé les représentations de notre ambassadeur, et l'on espère ici qu'on réussira à mener cette affaire à bonne fin et à atteindre le but qu'on poursuit, qui est d'amener une situation normale et pacifique dans toute l'Europe. »

— Une correspondance de Saint-Petersbourg annonce que la question persane semble prendre une tournure très-sérieuse.

Plusieurs généraux commandant les corps stationnés vers les frontières de la Russie et de la Perse, sur le littoral de la mer Caspienne et dans le Caucase, se sont rendus à Saint-Petersbourg pour y assister à un conseil de guerre extraordinaire.

Par suite des dispositions prises dans ce conseil, on a expédié des courriers au comte Pérowsky, à Oranienbourg, et au général prince Orbéliani, dans les provinces caucasiennes. La plupart des officiers généraux qui avaient été mandés dans la capitale, en sont repartis pour rejoindre leurs postes; ils sont munis d'instructions d'après lesquelles ils devront se diriger au milieu des éventualités qui peuvent se présenter. (Constitutionnel.)

FAITS DIVERS.

Une dépêche télégraphique de Liverpool a apporté la nouvelle d'un sinistre maritime, dont a été victime un navire du commerce français : c'est le *Sully*, capitaine Giron, parti de Bordeaux pour Liverpool, qui s'est complètement perdu près de Holyhead. Le capitaine, le second et douze matelots ont été noyés, deux hommes seulement ont pu être arrachés à la fureur des flots. On n'espère sauver qu'une faible partie de la cargaison.

— Nos possessions africaines ne sont pas, cette année, plus à l'abri des intempéries de la saison que la métropole.

On écrit de Constantine, le 24 janvier :

« La température continue à être des plus rigoureuses. Les derniers jours de la semaine passée avaient été pluvieux; il avait même neigé, mais en petite quantité, lorsque, dimanche matin, en se réveillant, Constantine s'est trouvée enterrée sous une épaisse couche de neige qui couvrait également ses alentours. La neige a continué à tomber presque sans interruption pendant toute la journée. Lundi matin, elle se fondait; la fonte a continué. Ce matin, mercredi, il a gelé à glace. »

d'une voix brève à son compagnon de le suivre. Petit-Basque, surpris de ce changement subit, se hâta pourtant d'obéir; ils accoururent dans un endroit du camp, où régnait la plus vive agitation.

XV.

Au moment où Petit-Basque et Godefroy arrivèrent au centre du camp, la barrière venait de s'ouvrir; le capitaine Bonne-Lance s'avance avec quelques routiers pour connaître la cause de cette alerte. A la clarté des feux du bivouac, on vit paraître deux archers : ils conduisaient un étranger qu'ils avaient trouvé rôdant dans le voisinage de l'enceinte.

— Ventre Dieu ! qu'y a-t-il donc ? demanda le capitaine avec impatience ; on croirait qu'une compagnie entière de gens d'armes vient nous attaquer ? — Capitaine Bonne-Lance, répondit un des archers, peut-être, en effet, cet homme a-t-il des compagnons cachés dans le bois... Comme il se glissait en tapinois vers nos lignes, j'ai appelé la sentinelle la plus proche pour m'aider à l'arrêter; mes cris ont donné l'alarme. Mais interrogez ce rôdeur : c'est sans doute un espion du sire de Montbrun ! — Un espion ! répéta Bonne-Lance avec mépris ; de par saint Georges ! s'il en est ainsi, son affaire ne sera pas longue... Nous allons le *brancher* à l'un de ces châtagniers... Mais approche, sire batteur d'estrade; qui es-tu ? d'où viens-tu ? que veux-tu ? Parle vite ; es-tu muet ? — Sire capitaine, répondit à demi-voix le prisonnier, je viens de Montbrun ; j'ai des choses importantes à vous dire de la part... — Tu viens de Mont-

brun ? interrompit impétueusement l'aventurier ; tu m'apportes sans doute des paroles de paix de cet insolent baron ? Je ne veux rien entendre, s'il ne rend d'abord à la demoiselle de Lastours... Mais, tête et sang ! continua-t-il avec colère en reculant d'un pas, n'est-ce point là ce ménestrel qui devait faire des sonnets sur les pousesses de son hôte pillard, et qui a osé, dit-on, adresser son amour langoureux à la noble Valérie ?... Oui, sur ma parole !... les gens de Montbrun n'ont pas d'ordinaire cette face efféminée... Eh bien, sire chanteur, depuis longtemps je voulais te voir et te dire que je te défends de soupiner pour cette demoiselle, car je lui ai fait agréer mon doux tourment d'amour... En vérité, le coquin ose se présenter devant moi avec un ruban aux couleurs de ma dame !

Il essaya d'arracher avec violence un ruban vert que le prisonnier portait au bras. Gérard, car c'était lui, recula vivement, et dit au capitaine d'un ton mélancolique :

— Ne m'enviez pas cet ornement, Messire ; la demoiselle de Lastours me l'a donné pour prix de ma vie... Et elle vous a donné son cœur sans vous demander autre chose en retour que de l'aimer !...

Ces paroles touchantes firent impression sur le capitaine ; il se calma aussitôt.

— Au fait, reprit-il d'un ton un peu méprisant, de pareilles faveurs accordées à un ménestrel par une dame ne signifient rien sinon qu'elle est fière d'être chantée en vers et en musique... Néanmoins, mon petit trouba-

— On écrit d'Orléansville :

« Au milieu des déluges d'eau, des tempêtes mêlées d'éclairs et de tonnerre, des orages de grêle qui, tous ensemble ou l'un après l'autre, assaillent depuis plus d'un mois la vallée du Chelif, les habitants d'Orléansville ont joui de quelques soirées d'une gaieté telle qu'ils en conserveront longtemps le souvenir.

» De jeunes sous-officiers et militaires du 65^e de ligne ont donné, sur le théâtre de notre ville, plusieurs représentations. Ils en promettent d'autres. On joue le vaudeville, voire même la pantomime de Debureau, qui provoque le fou rire le plus tenace. Les pièces sont entremêlées de cœurs, conduits avec beaucoup d'ensemble par plus de quarante soldats ; de romances ou de chansonnettes, chantées avec un goût et une verve comique du meilleur aloi ; et des plus beaux morceaux de nos opéras les plus nouveaux, qu'exécute avec une véritable perfection la musique du même régiment, refondue, on peut le dire, depuis deux mois, par son nouveau chef de musique. Un grand nombre d'agas et de caïds du cercle assistaient à la dernière représentation, et le flegme arabe s'est déridé, naïvement et sans réserve. »

— Dans la nuit du 31 janvier une légère secousse de tremblement de terre s'est fait sentir à Venise, Padoue et autres villes de l'Etat Vénitien. D'après les renseignements recueillis jusqu'ici par l'*Opinione* de Turin, les maisons n'auraient éprouvé aucun dommage.

— On lit dans le *Toulonnais*, du 3 février :

« L'amiral commandant en chef l'escadre d'évolutions, ayant pensé, avec juste raison, que les matelots gabiers méritaient d'avoir une fête aussi brillante que la Sainte-Barbe des canonnières, avait désigné la Purification de la sainte Vierge pour cette nouvelle solennité maritime. En conséquence, hier 2 février, le cortège des gabiers, après s'être mis en ordre dans l'arsenal, s'est dirigé à 10 heures vers la cathédrale, à travers une foule avide, comme toujours, de contempler les drapeaux, les fleurs, les statues, les insignes dont il était orné ; les musiques de la *Bretagne*, du *Napoléon* et de l'*Ulm* égayaient la marche. A l'église, les dispositions étaient arrêtées d'avance, les cloches sonnaient à toute volée, l'orgue faisait entendre ses accords, des sièges étaient disposés pour chaque matelot, des places réservées attendaient les amiraux, les états-majors et les différentes personnes appartenant à la marine ; le clergé de la paroisse officiait, tous les aumôniers de la flotte étaient présents en habits de chœur. L'ordre le plus parfait n'a cessé de régner ; après le *Domine salvum fac* chanté par les mousses de la *Bretagne*, le cortège a repris sa marche, et chaque vaisseau est allé séparément, dans le local qu'il avait choisi d'avance, jouir en liberté des trois jours de congé donné par l'amiral.

» Après une innovation aussi heureuse, il est hors de doute que la fête des gabiers passera à l'état de coutume comme celle des canonnières. »

— On lit dans la chronique générale de l'*Union de l'Ouest* :

La bataille autour du prochain scrutin de l'Aca-

dour, le sire de Montbrun n'aura pas à se féliciter de vous avoir choisi pour messenger ! — Êtes-vous bien sûr, capitaine Bonne-Lance, demanda Gérard avec effort, que je vienne de la part du châtelain ?... Regardez, continua-t-il en montrant ses vêtements mouillés, son pourpoint déchiré à l'épaule par le fer d'une flèche ; si j'étais envoyé par le sire de Montbrun, aurais-je dû traverser les fossés à la nage et affronter les traits des archers ? —

— Mais de qui donc, alors, m'apportez-vous un message ? — De la demoiselle Valérie de Lastours elle-même, répondit Gérard d'une voix si faible qu'on put à peine l'entendre.

Un changement merveilleux s'opéra tout-à-coup dans les manières du capitaine.

— Eloignez-vous, s'écria-t-il en s'adressant à ses hommes, qui formaient cercle autour de lui, des épées ou des torches à la main ; laissez-moi m'entretenir seul à seul avec ce seigneur... que chacun retourne au travail, et qu'on m'avertisse au moindre événement... Ecuyer, vois si l'on ne pourrait trouver un flacon de vin pour régaler ce bon messenger... Et vous, Messire, ajouta-t-il en regardant Gérard gracieusement, suivez-moi à ma tente ; je veux recevoir de mon mieux l'envoyé de Valérie de Lastours.

(La suite au prochain numéro.)

démie française promet d'être très-chaude. La candidature du R. P. Lacordaire est aujourd'hui formellement démentie. Le célèbre dominicain n'y a jamais songé. On parlait beaucoup d'opposer à M. Emile Augier un concurrent politique. Le nom de M. d'Haussonville, gendre du duc de Broglie, a même été un instant balbutié. Mais le burgraviat du pont des Arts, en fouillant dans le monceau des cartes déposées par les plus anciens postulants, a retrouvé celle de M. Liadières. Sous Louis-Philippe, cet honorable député du centre voulait aborder à la rive gauche de l'Institut sur ses *Bâtons flottants*. C'était son titre littéraire. Aujourd'hui, il y renoncera, se contentant d'être nommé comme homme politique. Cette candidature n'aura d'autre effet que de compliquer le balottage et d'amener de nombreux tours de scrutin.

Voici — dit le correspondant d'un journal — comment les choses se passeront. M. Liadières aura 5 ou 5 voix. Au deuxième tour, M. Guizot lui retirera la sienne pour la porter sur M. de Marcellus. M. Cousin et M. de Lamartine, — ce dernier appuie avec une grande chaleur sur M. de Marcellus, — voteront dès le premier tour pour l'auteur de la *Politique de la France sous la Restauration*. M. Emile Augier aura pour lui les voix de MM. Sainte-Beuve, Nisard, Empis, Musset, Lebon et Pongerville.... Elles ne suffiront pas pour lui assurer la majorité.

— On écrit de Saint-Gaudens que la rigueur du froid et la grande quantité de neige tombée dans les montagnes font refuser les loups vers la plaine. Le garde de Fronsac a construit une sorte de machine infernale, composée de plusieurs faisils dont les détentes étaient mises en communication par des fils avec les entrailles d'une vache morte. Les loups sont arrivés dans la nuit. Ils se sont jetés sur la charogne avec leur avidité accoutumée; les faisils sont partis, ont croisé le feu, et deux loups sont demeurés morts sur la place. Un loup, blessé mortellement, a été retrouvé le lendemain dans la forêt.

— On écrit de Châteaurenault, le 6 février, au *Journal d'Indre-et-Loire* :

« La forêt de Châteaurenault, célèbre par la fin tragique de La Renaudie, l'un des chefs de la conjuration d'Amboise, renferme beaucoup de loups. Depuis que la terre est couverte de neige, ces animaux se répandent, la nuit, jusque dans notre ville, où ils sont attirés par les tanneries. Dans la matinée du 6 février, plusieurs ont attaqué, dans les bois, les chevaux des charbonniers.

» Les chasseurs de Châteaurenault et de Saulnay ont organisé des battues pour essayer de débarrasser le pays de ces hôtes dangereux. Le 4, ils ont blessé grièvement un loup, qui est allé mourir dans les bois de Lancé, et, le lendemain, il a été abattu un énorme sanglier, dit solitaire, qui avait fait des ravages considérables dans les champs voisins de la forêt. »

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Un vol de huit pochées de blé a été commis dans la nuit de lundi à mardi, à la gare du chemin de fer. La police informée s'est aussitôt mise à la recherche des auteurs et à découvert deux coupables.

L'un d'eux a avoué son larcin et a fait connaître l'endroit où ils avaient déposé le blé.

Le conseil du chemin de fer d'Orléans s'est réuni en assemblée pour examiner la question du rachat du Grand-Central. La discussion a duré quatre heures, parce que dans le conseil d'Orléans, beaucoup de membres ne voulaient pas entendre parler de cet arrangement. Enfin, à l'unanimité moins une voix, d'un membre qui avait déclaré voter comme forcé, et dont on n'a pas adopté le vote en ces termes, on a décidé le rachat du Grand-Central moyennant deux obligations et quart, ou peut-être même deux obligations et demie. Après ce vote, on a lu une lettre de M. Calvet-Rognial, président du Grand-Central, dans laquelle il disait, au nom du conseil, que l'arrangement actuel n'étant pas un rachat, mais une fusion, il demandait l'entrée au conseil du chemin d'Orléans, de cinq administrateurs du Grand-Central. Cette demande a été repoussée absolument.

Le conseil d'Orléans, a-t-on dit, est au grand complet de 26 membres; cela est suffisant. Ainsi, les réserves que l'on avait faites pour M. de Chastellux et plus tard pour M. Lebon ont été repoussées. Ce qui a décidé le vote du chemin d'Orléans, c'est un incident fort grave et dont il a été fait part au conseil. Pour arriver à un arrangement, le ministre des travaux publics a promis à la Compagnie du chemin de fer d'Orléans de lui donner la préférence sur toutes les demandes de concession qui pourraient être ultérieurement faites à l'Etat par des Compagnies, pour des lignes de chemins de fer qui pourraient faire concurrence au chemin d'Orléans. Ainsi, par exemple, une compagnie se formerait pour solliciter le chemin de fer de Tours à Paris, on ne concéderait que si le chemin d'Orléans n'en voulait pas. Ceci explique pourquoi les administrateurs du chemin d'Orléans ont consenti à acheter le Grand-Central.

— On nous écrit d'Angrie, le 2 février :

Un grand malheur est venu frapper hier notre petite localité. Plusieurs enfants s'amusaient à glisser sur l'étang du Grand-Moulin, en ce moment recouvert d'une épaisse couche de glace. L'un d'eux, nommé Joseph Hérault, faisait rouler devant lui un morceau de marbre; on de ses camarades, nommé Julien Chailoux, voulut s'en emparer; une courte lutte s'ensuivit. Ils tombèrent presqu'aussitôt, la glace se brisa sous leur poids et ils disparurent. Deux fois on les vit reparaître, implorant un secours que les enfants témoins de cet horrible spectacle ne pouvaient leur porter, et essayant de remonter sur la glace qui se brisait sous leurs mains. On dut aller chercher un bateau à un château voisin, et ce ne fut qu'après quatre heures de recherches qu'on retrouva les corps des deux enfants.

Il n'y avait pas moins de deux mètres d'eau dans l'endroit où ils se sont noyés.

Il est inutile d'ajouter quelle impression a causée cet affreux accident. Il est à craindre cependant que ce ne soit pas le seul de ce genre que vous ayez à raconter. Tout le monde sait que la glace est loin d'avoir partout la même épaisseur, qu'il est difficile de savoir où la résistance cesse d'être suffisante, que si elle se brise votre perte est presque

certaine. Mais en cela, comme en bien d'autres choses, on n'écoute pas toujours les conseils de la prudence, et pour y rappeler les téméraires il ne faut pas moins que de terribles exemples, comme celui que nous déplorons aujourd'hui.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

Avis aux contribuables de Saumur, Bagneux et St-Hilaire-St-Florent.

A partir du 12 février, le bureau du Percepteur de Saumur est transporté, rue de Bordeaux, 48, en face des bureaux de l'enregistrement.

DERNIÈRES NOUVELLES.

« Londres, 10 février. — Dans la séance de la Chambre des communes, M. Disraëli a reproduit l'histoire du traité secret, déclarant que la signature était en date du 22 décembre 1854, sans fournir aucune preuve à l'appui de son assertion.

» Lord Palmerston a répondu qu'il s'agissait tout simplement d'une convention en vertu de laquelle la France devait refuser son appui à toute révolution en Italie, si l'Autriche voulait se joindre aux alliés. L'Autriche s'étant tenue à l'écart, cette convention n'a même pas été signée, attendu qu'elle n'était qu'un arrangement temporaire pour objet également temporaire.

» La Chambre était au grand complet et son attitude a été complètement défavorable à M. Disraëli. »

— L'opinion générale, dans les deux chambres du Parlement, est que l'histoire (ou plutôt le roman), de M. Disraëli, relatif au traité secret entre la France et l'Autriche, a été refuté de la manière la plus complète par lord Palmerston, et que dans ce duel parlementaire, M. Disraëli a eu le dessous.

» Les deux Chambres se sont ajournées après une certaine agitation. » — Havas.

PATE DE REGNAULD AINÉ,

Pharmacien, rue Caumartin, 45, à Paris,

L'efficacité de cette pâte contre les rhumes, catarrhes, grippe, enrouements et irritations de poitrine, est prouvée par 38 années de succès. Un rapport officiel, en date du 31 janvier 1844, constate qu'il n'entre pas d'opium dans sa composition.

Sa vogue, que l'on peut appeler universelle, a fait surgir des contrefaçons et des imitations qui ont été condamnées par les tribunaux de Paris et de Lyon.

Pour n'être pas trompé sur l'origine de cette pâte pectorale, il faut s'assurer que l'étiquette de la boîte porte la signature REGNAULD AINÉ, inventeur. — Une instruction est jointe à chaque boîte. — Dépôt dans toutes les pharmacies. — Prix : 1 f. 50 c. la boîte; 75 c. la 1/2 boîte.

BOURSE DU 10 JANVIER.

3 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 68 15.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 94 90.

BOURSE DU 11 FÉVRIER.

3 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 68 10.

4 1/2 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 94 75.

ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Tribunal de Commerce de Saumur.

Par jugement rendu par le Tribunal de commerce de Saumur, le neuf février dernier, le sieur Hatal père, commerçant, marchand plâtrier, demeurant à Doué, a été déclaré en état de faillite ouverte. M. Moreau-BARRIER, membre dudit Tribunal, a été nommé juge-commissaire, et M. Bulleau, greffier de la justice de paix de Doué, syndic provisoire.

Pour extrait conforme :

Le Greffier du Tribunal,
(83) E. CORNILLEAU.

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1857,

Une PORTION de MAISON, sise à Saumur, port Cigogne; Cour, jardin, écurie, remise. S'adresser à M^{me} ALLAIN, demeurant dans la maison, Et à M^e CHASLE, notaire à Saumur.

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e CHASLE, notaire à Saumur,

Le dimanche 1^{er} mars 1857, à midi,

Un hectare 21 ares 14 centiares de terre et vigne, dans les Galmoises;

Et 36 ares 78 centiares de vigne, au même lieu, commune de Saumur,

Appartenant à M^{me} BAUDRY-GERBIER.

S'adresser audit M^e CHASLE, notaire à Saumur. (84)

A VENDRE

DE VIEUX PAPIER.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Présentement,

Ou pour la Saint-Jean 1858,

BOUTIQUE ET APPARTEMENTS,

Situés rue de la Comédie.

S'adresser à M. BOUTET-BRUNEAU.

M. PLÉ, commissaire - priseur, demande un CLERC. (79)

A VENDRE ou A LOUER, pour la St-Jean 1857, une Maison avec Cour, Jardin, Ecurie et Remise, rue Cendrière, occupée par M. Lebrecq.

S'adresser à M. DELOUCHE ou à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (21)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

MOYENNANT UNE RENTE VIAGÈRE, Reposant sur deux têtes de 66 à 67 ans,

UNE MAISON,

Sise à la Butte, commune de Saint-Lambert-des-Levées,

Et 1 hectare 50 centiares de TERRE, Situés au même lieu.

S'adresser à M. RABOUIN, tallandier à Saint-Lambert;

Et à M^e CHASLE, notaire à Saumur.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

R. DE SAINTONGE,

N^o 68.

PARIS.

Approuvé par la FACULTE de PARIS comme Supérieur à toutes CAPSULES ou INJECTIONS

Pour la GUÉRISON PARFAITE en QUELQUES JOURS des ACCIDENTS les plus INVETERES

VADE-MECUM du D^r LEBEL. Prix : 2 fr. PRESERVATION, Lotion lustrale. Prix : 4 fr.

Dépôt : chez M. GAUTHIER, pharmacien à Saumur.

MALADIES

SECRETES

SAVONULE DE BAUME DE COPAHU PUR

GUÉRISON INFAILLIBLE RADICALE.

Preservatif contre les maladies secrètes.

Preservatif contre les maladies secrètes.

Dépôt : chez M. GAUTHIER, pharmacien à Saumur. (3)

PRIME ACCORDÉE AUX SOUSCRIPTEURS :

Tout Souscripteur recevra prochainement, gratis et franco par la poste :

LE MANUEL COMPLET DE LA BOURSE DE PARIS,

OU GUIDE POUR CONNAITRE, ACHETER ET VENDRE LES ACTIONS, ET POUR SAVOIR RAISONNER LES OPÉRATIONS DE BOURSE,

Par Emile BOUCHARDIÈRE. — 1 volume in-18.

Tous les renseignements contenus dans cet ouvrage sont sûrs, certains et consciencieux. En suivant ses avis, il sera impossible de faire de mauvais placements. — Notices historiques sur les chemins de fer, les valeurs industrielles, etc.

MONITEUR DES CONNAISSANCES UTILES ET PRATIQUES,

Journal mensuel des Découvertes, Procédés, Recettes et Notions utiles,

CONTENANT LE RÉSUMÉ DE TOUT CE QUI SE PUBLIE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER, DE NOUVEAU, D'APPLICABLE ET D'UTILE.

Agriculture. — Jardinage. — Industrie manufacturière et commerciale. — Inventions. — Hygiène. — Substances alimentaires. — Recettes des Familles. — Médecine et Chirurgie domestiques. — Pharmacie des Ménages. — Médecine vétérinaire. — Découvertes. — Compte-rendu des travaux de l'Académie des Sciences. — Photographie. — Associations alimentaires, etc.

Le *Moniteur des Connaissances utiles* peut tenir lieu de Journaux et de Manuels d'Agriculture, d'Horticulture, d'Economie domestique, de Médecine, d'Hygiène, de Photographie, de Sciences et d'Arts, etc.

Chaque Numéro est accompagné d'un Calendrier horticole, concernant les travaux mensuels des Jardins potagers, fruitiers, fleuristes, des Orangeries et des Serres, et d'un compte-rendu de l'Académie des Sciences.

APERÇU DE QUELQUES-UNS DES ARTICLES PUBLIÉS EN 1854.

Académie des Sciences. — Traités sur les Abeilles, par Debeauvoys. — Par où doit commencer le Cultivateur, par J. Bujault. — Travaux de la Société centrale d'Agriculture, par Payen, de l'Institut. — Alcools de Betteraves. — Arbres dirigés en espaliers — Greffe en fente; Moyen de rajeunir les vieux Arbres fruitiers; la Greffe en couronne; Onguent pour les Coupes des Arbres. — Arbres à fruits. — Traité des Baux à ferme, par le comte de Saint-Marsault. — Bière économique. — Bière à froid. — Bière de ménage. — Bière salubre. — Bois, coloration et conservation. — Boisson de Barruel. — Boisson de la Beauce. — Boisson de Sorgho. — Boisson algérienne. — Boisson de Cassonade et d'Orge. — Boisson fermentée. — Boisson de Malaga. — Boisson rafraîchissante. — Boisson se rapprochant du Cidre. — Boisson se rapprochant de la Bière. — Boisson de Seigle, d'Orge et d'Avoine. — Boisson à un sou. — Calendrier mensuel du Cultivateur, de l'Irrigateur et de l'Horticulteur. — Traité sur les Champignons de couche. — Cidres. — Electricité dans les Arts, par Dumas, de l'Institut. — Encre inoxidable. — Fromages anglais. — Lune rousse, par François Arago. — Médecine domestique. — Melons, nouvelle culture sous cloches, sur buttes et sur couches, système Loysel. — Merveilles de la Science moderne. — Moyettes, par Payen, de l'Institut. — Pain économique, par Payen, de l'Institut. — Photographie. — Piquette de Pommes et de Poires. — Piquette de Vin. — Pisciculture. — Substances alimentaires. — Rapport de la Commission de la Maladie de la Vigne, adressé à M. le Ministre de l'Agriculture par V^{or} Rendu, inspecteur de l'Agriculture. — Vin d'Aromate. — Vin pur de Betteraves. — Vin de Bouleau. — Vin de Caramel. — Vin de Cerises. — Vin de Coings. — Vins factices pendant l'hiver. — Vin de Fruiton. — Vin de Gingembre. — Vin de Mûres. — Vin d'Orge. — Vin de Pommes de terre. — Vin de Prunes. — Vin de Réglisse. — Vin de Sucre brut. — Vin de Sureau. — Vin acide. — Vin malade. — Traité sur les Vins. — Vinaigre, etc.

APERÇU DE QUELQUES-UNS DES ARTICLES PUBLIÉS EN 1855.

Agriculture : Moyen de reconnaître la falsification des engrais. — Manière d'élever les volailles. — Ensemencement d'un Champ en Sarrasin et en Colza. — Quelle est la meilleure race bovine? — Moyen facile d'apprendre à distinguer diverses espèces de terrains. — Alcool de Betterave. — Vaches laitières. — Acclimatation d'animaux. — Législation usuelle. — Fabrication du Fromage. — Vers à soie. — Mémoire sur la Conservation des Bois, par Boucherie. — Horticulture : Planches d'Asperges qui durent trente ans. — Voulez-vous que tout l'été votre Jardin soit couvert de Fleurs? semez ceci. — Emploi de la Colle forte comme engrais et pour l'arrosage des plantes. — Destruction des Fourmis noires et des Insectes nuisibles à l'Horticulture. — Arts et procédés pour conserver pendant l'hiver, en pleine terre, les plantes de serre tempérée. — Manuel d'Horticulture des Dames. — Pour avoir des Fleurs dans les appartements pendant l'hiver. — Liste des meilleurs Arbres fruitiers à

cultiver en espaliers. — Apiculture. — Pisciculture. — Art d'élever les Sangsues. — Substances alimentaires : la Panification à bon marché. — Hygiène. — Boissons économiques. — Liqueurs. — Bière. — Vinaigre. — Vin. — Recettes de Famille. — Médecine des Familles. — Médecine vétérinaire. — Inventions. — Industrie métallurgique. — Photographie. — Académie des Sciences. — Exposition universelle. — Teinturerie. — Mélanges, etc.

APERÇU DE QUELQUES-UNS DES ARTICLES PUBLIÉS EN 1856.

Séances de l'Académie des Sciences. — Améliorations agricoles exécutées par M. le comte Couédic, sur une terre en friche de 200 hectares. — Culture du colza donnant jusqu'à 55 hectolitres et demi par hectare. — Culture en grand de l'igname de la Chine. — Défrichement des landes. — Guide pratique pour les irrigations, par Brossard, de Saint-Omer. — Bénéfices que présentent certaines cultures, par Alphonse Karr. — Remède infailible contre la maladie des pommes de terre, par Ottman. — Cours du Conservatoire impérial des Arts-et-Métiers, par Léon Michel. — Production de l'Alcool de Betteraves dans les fermes, par Michon, président du Comice agricole de Dôle. — De la production économique du pain. — Astronomie et mesure du temps. — Boissons économiques. — Equitation. — Hygiène. — Drainage, par Seringe, professeur à la faculté des Sciences de Lyon. — Horticulture. — Calendrier horticole de la Société d'Horticulture de Nantes, indiquant mois par mois les travaux à exécuter et les semis à faire dans les Jardins fleuristes et potagers. — Plantation des arbres fruitiers, par Jamin, pépiniériste. — Indication pour créer une petite pépinière, par Joigneaux. — Moyens préventifs contre la maladie des végétaux, par V^{or} Chatel. — Assistance préventive et crèches, par A. de Malarece. — Apiculture. — Notice sur les fourneaux économiques, pour la vente de portions d'aliments à cinq centimes, par Pierre Klein. — Action de la mécanique remplaçant l'action manuelle pour l'agriculture, par Havas. — Moyens pour prévenir l'altération des pierres des maisons et les préserver du salpêtre. — Législation usuelle, par le comte Edmond de Saint-Marsault. — Médecine et Pharmacie domestiques. — Médecine vétérinaire. — Traité du peintre en bâtiments. — Pisciculture. — Photographie. — Eléments d'industrie manufacturière, par Paul Leguidre, professeur. — Ciment-Diamant pour recoller toutes sortes d'objets. — Cirage de voiture. — Conservation des substances alimentaires. — Enduits hydrofuges. — Etablissement d'un fruitier. — Pour empêcher les cheminées de fumer. — Lieux d'aisances assainis. — Mastic du tailleur de pierre. — Moyen de créer partout une source pour avoir une fontaine. — Sirops de fruits, par Angelo Bolognesi, confiseur à Saumur. — Stucs. — Champaniser du vin blanc en bouteilles. — Amélioration des vins. — Engrais contre l'oidium. — Manière de corriger une boisson faite avec du vin acide. — Procédé pour donner au vin du plus mauvais terroir la meilleure qualité et le goût le plus agréable. — Vinasses des brûleries converties en vin. — Vins de fruits. — Fabrication du vinaigre. — Etude sur l'utilité agricole du phosphore, par Elie de Beaumont, membre de l'Académie des Sciences, etc.

Le *Moniteur des Connaissances utiles* continuera, pendant l'année 1857, la publication du *Traité complet d'Industrie manufacturière*, qui expose les procédés en usage pour préparer les objets nécessaires à la nourriture, au logement, à l'habillement, au bien-être de l'homme, d'après les découvertes de FRÉMY, FRANCOEUR, PAYEN, PELOUZE, etc., et des articles sur l'Agriculture, l'Horticulture, les Recettes utiles, les Inventions, etc., etc. — Exposé des Etudes et Lectures sur les Sciences d'observations, et leurs applications pratiques, par M. Babinet, de l'Académie des Sciences. — De la Santé des Enfants, par le docteur Seraino. Cet ouvrage, destiné aux gens du monde, embrasse tout ce qui intéresse les femmes, aussi bien dans leur personne que dans celle de leurs enfants. — Guide de l'Apiculteur, par M. Debeauvoys. — Le Médecin herboriste, ou Pharmacie champêtre et végétale, à l'usage des gens du monde. — Le Livret de la Mère de Famille, contenant une foule de Recettes utiles et expérimentées, entr'autres : Moyen simple et facile de clarifier le miel pour en faire usage en remplacement du sucre; — Moyen de débarrasser les mélasses de leur goût âpre, et de les rendre propres à servir en place de sucre; — Manière de saler le beurre pour qu'il se conserve toute l'année; — Nourriture économique; — Moyens pour détruire les taupes dans les champs, prairies et jardins; — Moyen de garantir les fleurs et les arbres à fruits de l'effet des gelées du printemps; — Comment on peut garantir les roses, œillets et autres plantes précieuses des attaques des limaçons et perce-oreilles; — Moyen de bien entretenir un cheval à moitié frais que de coutume. — Guide du jardinier fleuriste et potager. — Notions élémentaires pour la création des Jardins. — Jardin potager de M. Courtois-Gérard. — Culture du Melon. — Création d'une Oseraie. — Moyen de hâter la maturité des Raisins. — Instruction pour constater sûrement les falsifications du Lait, etc., etc. — Moyens pour utiliser le mauvais Lait caillé et les rebuts de la cuisine contenant des matières sucrées. — Manière de fabriquer soi-même les eaux-de-vie nécessaires à la consommation de son ménage, à l'aide d'un appareil simple en terre cuite, d'un prix très-minime, et avec toutes sortes de graminées : betteraves, chiendent, mûres, carottes, lie de vin, citronilles, etc., etc. — Méthodes très-simples pour fabriquer soi-même ses Sirops, ses Confitures, Raisinés, Boissons, Liqueurs fortes et sucrées. — Eaux odoriférantes, Savons, Pommades, Vinaigres de toilette, etc.

Nous pouvons dire que pas une idée utile ne se produira en France et à l'Etranger sans qu'elle ne soit aussitôt signalée aux lecteurs de notre journal.

Une preuve du succès de notre journal, c'est que les volumes de 1854, de 1855 et de 1856 sont presque épuisés, et que le prix de chacune de ces années est porté à 6 francs. L'année 1857 du *Moniteur utile* est de 5 fr.

Pour s'abonner à l'année courante, envoyer un mandat de 5 fr. à l'adresse de M. L. FAVRE, directeur, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, 3, Paris.

REMISE ACCORDÉE AUX SOUSCRIPTEURS QUI PRENNENT LA COLLECTION DU JOURNAL.

Les personnes qui prennent à la fois les années 1854, 1855, 1856 et l'année courante, 1857, n'auront à adresser qu'un mandat de 20 francs sur la poste; elles recevront le *Manuel de la Bourse*.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,